## SECTEUR DE FORMATION 07 – BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

# DESSIN DU BÂTIMENT (DEP 5250)

**TABLEAUX D'HARMONISATION** 

Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue Direction générale des programmes et du développement Septembre 2009

# **TABLE DES MATIÈRES**

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation	1
Tableaux d'harmonisation interordres	3
Dessin de bâtiment et Technologie de l'architecture	5
Technologie de l'architecture et Dessin de bâtiment	7
Tableaux d'harmonisation intersectorielle	9
Dessin du bâtiment et Technologie de l'architecture navale	11
Technologie de l'architecture navale et Dessin du bâtiment	12

#### Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme Dessin du bâtiment (DEP 5250) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Dessin du bâtiment* (DEP 5250) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Technologie de l'architecture (DEC 221.A0);
- Technologie de l'architecture navale (DEC 248.A0).

### Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation interordres qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui sont regroupés dans une deuxième partie.

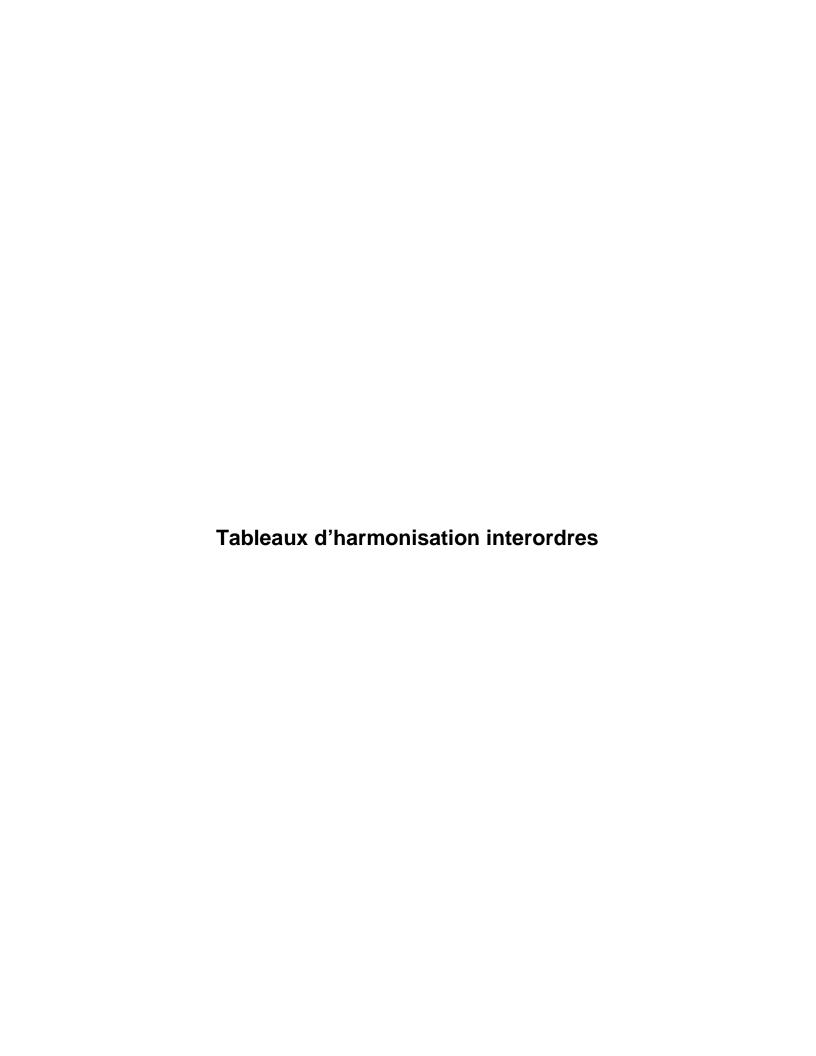
Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

<sup>1</sup> Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.



Programme de provenance : Dessin de bâtiment

2001

Programme de destination : Technologie de l'architecture

2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Dessin de bâtiment peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

	Dessin de bâtiment 2001 DEP – 5250 25 compétences, 1 800 heures		Technologie de l'architecture 2003 DEC – 221.A0 23 compétences, 2 100 heures
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
325273	Dessiner un élément architectural	0352	Effectuer des croquis
325332	Effectuer des relevés	035B	Effectuer des relevés de bâtiments
325273 et	Dessiner un élément architectural	035C	Effectuer des dessins de présentation
325287	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin		
et			
325297	Dessiner des volumes architecturaux		
et			
325315	Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin		
et			
325437	Dessiner une illustration architecturale		

325287	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin	035D	Effectuer des dessins d'exécution
et			
325308	Dessiner le plan d'un bâtiment résidentiel unifamilial		
et			
325315	Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin		
et			
325408	Dessiner le plan d'un bâtiment résidentiel multifamilial		
et			
325468	Dessiner le plan d'un bâtiment commercial		

Programme de provenance : Technologie de l'architecture

2003

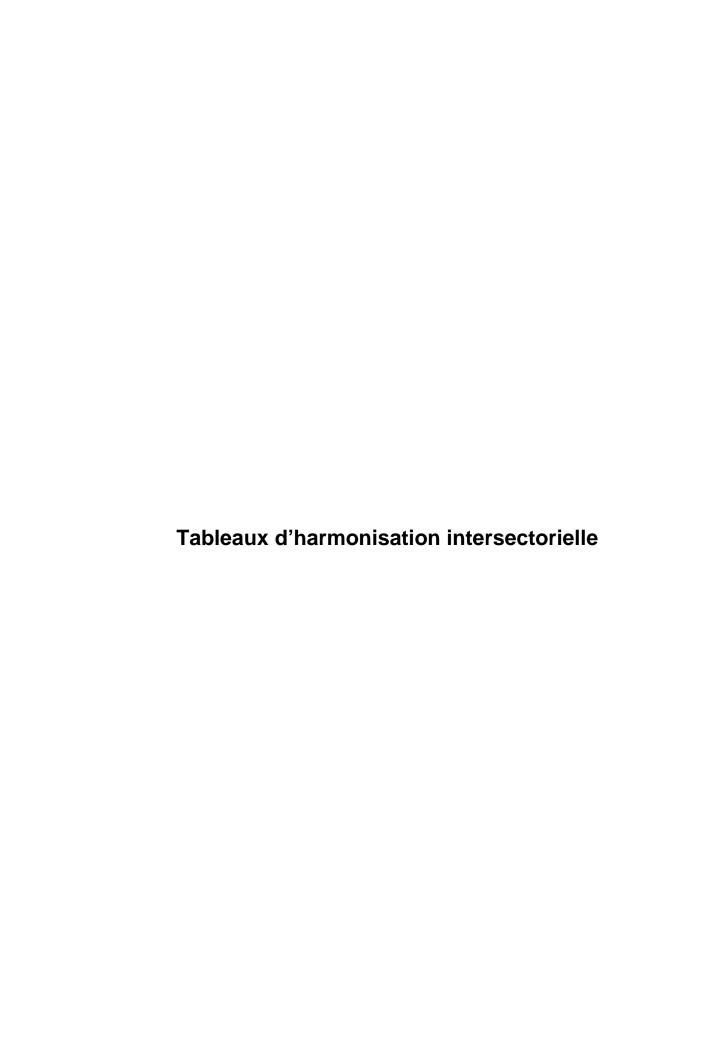
Programme de destination : Dessin de bâtiment

2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Dessin de bâtiment, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

	Technologie de l'architecture 2003 DEC – 221.A0 23 compétences, 2 100 heures		Dessin de bâtiment 2001 DEP – 5250 25 compétences, 1800 heures
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0352	Effectuer des croquis	325273	Dessiner un élément architectural
0359	Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers	255002	Appliquer des notions de santé et de sécurité sur les chantiers de construction
035B	Effectuer des relevés de bâtiments	325332	Effectuer des relevés
035C	Effectuer des dessins de présentation	325273 et	Dessiner un élément architectural
		325287	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin
		et	
		325297	Dessiner des volumes architecturaux
		et	
		325315	Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin
		et	
		325437	Dessiner une illustration architecturale

035D	Effectuer des dessins d'exécution	325287	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin
		et	
		325308	Dessiner le plan d'un bâtiment résidentiel unifamilial
		et	
		325315	Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin
		et	
		325408	Dessiner le plan d'un bâtiment résidentiel multifamilial
		et	
		325468	Dessiner le plan d'un bâtiment commercial
035G	Concevoir des détails de construction	325362	Dessiner une coupe de mur et un détail technique
035H	Produire le cahier des charges d'un projet	325372	Déterminer des quantités de matériaux et d'équipement



Programme de provenance : Dessin du bâtiment

2001

**Programme de destination :** Technologie de l'architecture navale

2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Dessin du bâtiment peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'architecture navale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Dessin du bâtiment 2001 DEP – 5250 25 compétences, 1 800 heures		To	Fechnologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures		
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence		
325287	Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin	050G	Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante		
et					
325315	Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin				
et					
325346	Rechercher de l'information relative à la plomberie				
et					
325356	Dessiner un plan de plomberie				
et					
325413	Rechercher de l'information relative à l'électricité				
et					
325423	Dessiner un plan d'électricité				
et					
325446	Rechercher de l'information relative à la ventilation				
et					
325457	Dessiner un plan de ventilation				

**Programme de provenance :** Technologie de l'architecture navale

2007

Programme de destination : Dessin du bâtiment

2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'architecture navale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Dessin du bâtiment, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

T	echnologie de l'architecture navale 2007 DEC – 248.A0 22 compétences, 2 025 heures		Dessin du bâtiment 2001 DEP – 5250 25 compétences, 1 800 heures
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
050G Produire les plans de la mécanique d'un navire ou d'une structure flottante	d'un navire ou d'une structure	325346	Rechercher de l'information relative à la plomberie
	et		
	325356	Dessiner un plan de plomberie	
		et	
		325413	Rechercher de l'information relative à l'électricité
		et	
		325423	Dessiner un plan d'électricité
		et	
		325446	Rechercher de l'information relative à la ventilation
		et	
		325457	Dessiner un plan de ventilation